

11 septembre 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la commémoration du 10^e anniversaire des attaques
du 11 septembre**

Madame la Vice-secrétaire générale,
Madame l'Ambassadeur Rice,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Dix ans se sont écoulés depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Dix ans que des milliers de vies ont été anéanties, que des milliers de destins ont été dévastés par ces actes révoltants. Il me revient aujourd'hui la difficile mission d'ouvrir cette cérémonie à la mémoire des victimes, et de tous leurs proches, de leurs familles, amis et collègues.

Il est des anniversaires qu'on souhaiterait ne jamais devoir commémorer. Il en est ainsi de tous les événements tragiques, de toutes les blessures de l'histoire. Le 11 septembre marquera à jamais notre mémoire collective. Nous nous souvenons tous de ce que nous étions en train de faire lorsque nous avons appris ce qui se produisait. Notre état de choc et notre incrédulité face à l'horreur sont indescriptibles.

Nous qui représentons la communauté des Nations, nous avons un devoir. Celui de dire au peuple américain et à la ville de New York, qui nous abritent ici, notre douleur et notre souvenir. Mais nous voulons aussi être là pour exprimer notre compassion et notre solidarité pour toutes les victimes des actes terroristes, frappées aveuglément, sans relâche, dans le monde entier. Nous sommes là pour dire notre indignation face à la lâcheté du terrorisme, le condamner fermement et catégoriquement et pour faire qu'il soit combattu et que les coupables soient punis.

La réponse au terrorisme international passe par une action globale. Il faut la collaboration de tous pour être efficaces. A ce jour, la communauté internationale s'est dotée, dans le cadre des Nations Unies, de dix-huit instruments de lutte contre le terrorisme international. Ainsi, réunis en cette Assemblée générale, nous travaillons à la prévention et à l'éradication du terrorisme international depuis 1972, et nous avons considérablement accéléré notre effort depuis les attaques du 11 septembre 2001. Au lendemain de la tragédie, l'Assemblée a adopté, à l'unanimité, une résolution qui dénonce ces 'odieux actes de terrorisme', et qui appelle à traduire en justice leurs auteurs ainsi qu'à faire répondre de leurs actes ceux qui aident, soutiennent ou abritent les auteurs de ces actes.

Le Sommet mondial de 2005 a marqué l'entrée dans une nouvelle phase de la lutte contre le terrorisme. Pour la première fois, tous les États Membres ont condamné le terrorisme 'sous toutes

ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les auteurs, les lieux et les buts'. Ce signal fort a abouti à l'adoption, en 2006, de la Stratégie antiterroriste mondiale qui fournit un cadre stratégique et opérationnel commun pour la lutte contre le terrorisme.

A l'issue du deuxième examen biennal de la stratégie mené lors de la 64ème session, vous avez, vous les États Membres, réitéré votre soutien à la stratégie et à ses quatre piliers, notamment l'élimination des conditions propices à la propagation du terrorisme. A cet égard, il est extrêmement positif que des progrès aient été faits pour atteindre les objectifs de développement internationaux, en particulier les objectifs du millénaire pour le développement. Notre action a été complétée et renforcée par les diverses résolutions et mesures prises par le Conseil de sécurité, qui a également été très actif sur le front de la lutte contre le terrorisme.

Malgré ces pas importants dans le renforcement des mesures de lutte contre ce fléau, les auteurs d'actes de terrorisme continuent de frapper. La nouvelle de l'attentat contre la Maison des Nations Unies, le 26 août, à Abuja résonne encore dans nos têtes.

Madame la Vice-secrétaire générale,
Madame l'Ambassadeur Rice,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le terrorisme est une violation intolérable des buts et des principes des Nations Unies, de ses idéaux de paix, de sécurité et d'amitié entre les peuples. Face à la prolifération des menaces et des actes terroristes, nous devons sans délai intensifier notre effort. Il est urgent d'adopter les compléments nécessaires à l'ensemble des instruments existants. Je félicite et soutiens le Secrétaire-général pour son initiative d'organiser un Symposium sur le contre-terrorisme international pendant la semaine de haut niveau de la 66ème session de l'Assemblée générale.

J'appelle tous les États Membres à utiliser cette opportunité pour faire une avancée significative pour une conclusion rapide du projet de convention générale sur le terrorisme international. Il en va de la crédibilité de notre action, il en va de notre devoir de mémoire envers les victimes et les héros d'actes terroristes tels que la tragédie du 11 septembre 2001.

Le terrorisme est simplement inacceptable.